

Séance du 16 septembre 2019

Avis de proposition

Proposé par Monsieur Patrick Paquet
Conseiller municipal du district électoral de
Neufchâtel-Lebourgneuf

Appuyé par Monsieur Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de
Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Attendu que **la qualité de vie est un dossier qui tient à cœur à l'ensemble des élus municipaux de la Ville de Québec.**

Attendu que **la demande en matière de parcs à chiens est de plus en plus recherchée par les citoyens de Québec.**

Attendu que **la Ville de Québec ne dispose que deux parcs canins sur son territoire, soit celui de la Pointe-aux-Lièvres ainsi que de la Pente-Douce.**

Attendu que **les parcs canins sont des espaces réservés aux chiens et à leurs propriétaires ou gardiens, qu'ils permettent de faire courir librement les chiens et que l'exercice et les jeux que les chiens y pratiquent contribuent à leur bien-être physique et psychologique, selon la Ville.**

Attendu que **des citoyens sont venus demander, lors de la dernière séance du conseil municipal, l'aménagement d'un parc canin au parc Clérin, situé dans l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge.**

Attendu que **les deux parcs canins précédemment mentionnés sont situés dans l'arrondissement de la Cité-Limoilou.**

En conséquence, **il est proposé que l'administration Labeaume inscrive, au prochain Programme triennal d'immobilisations, un projet de parc canin dans chacun des arrondissements de la Ville de Québec, dans un endroit qu'elle jugera pertinent afin de répondre au besoin exprimé par les citoyens.**

Patrick Paquet
Conseiller municipal du district électoral de
Neufchâtel-Lebourgneuf

Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de
Sainte-Thérèse-de-Lisieux